

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - Numéro 336 - 4 Octobre 1984 - Prix 1 F 50

## CENTRALE DU CARNET : Une déclaration de Claude POPEREN,

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS  
DELEGUE REGIONAL DES PAYS DE LOIRE

Une fois encore, nous sommes contraints de revenir à la charge pour l'implantation de la centrale nucléaire du Carnet.

Le 13 février dernier, nous avons demandé une entrevue à M. Auroux, Secrétaire d'Etat à l'Energie, pour lui faire connaître notre position. La concertation fonctionnant à plein avec un gouvernement socialiste, et malgré une relance en juillet, nous n'avons pas encore obtenu cette rencontre !

Il est urgent désormais que soit lancée par le Premier Ministre la Déclaration d'Utilité Publique ; c'est la condition prioritaire pour envisager le début des travaux. Cette source d'énergie est indispensable au développement économique de notre région et ce n'est pas parce que le patronat du secteur privé, mais aussi public, licencie et casse que doit être abandonnée l'implantation de la centrale.

Nous refusons la croissance zéro, encore plus la croissance au-dessous de zéro du C.N.P.F. La droite qui aujourd'hui se déclare favorable à cette implantation a refusé, durant tout le temps où elle était au gouvernement, de prendre ses responsabilités. Aujourd'hui, le parti Socialiste, après avoir refusé le site de PLOGOFF en Bretagne,

laisse entendre qu'il est « urgent » d'attendre la décision qui sera prise éventuellement en Bretagne concernant un éventuel site, pour se prononcer sur LE CARNET.

On ne joue pas au ping-pong avec l'avenir économique de la région. Chacun doit avoir le courage et l'honnêteté de se prononcer en toute clarté pour ou contre, mais il faut en finir avec les tergiversations.

Il est impensable que l'on puisse d'un côté justifier l'implantation d'armes nucléaires américaines en R.F.A., armes qui sont de véritables sources de mort, et de l'autre refuser les moyens du développement de la vie économique dans notre région.

Le Comité Régional des Pays de la Loire du Parti Communiste Français apporte son soutien aux actions menées par les organisations de la CGT dans la région, en particulier B.T.P. et E.D.F. pour l'implantation de la centrale du CARNET.

Il demande à ses élus, dans les assemblées auxquelles ils participent, d'agir dans ce sens et de veiller à ce que le Syndicat Intercommunal en cours de constitution, soit ouvert à toutes les communes de l'estuaire.

Le 2 octobre 1984.

## 10 - 11 NOVEMBRE :

# FÊTE DE NANTES

- CHAMP DE MARS -

## Date de rendez-vous vignettes

10 OCTOBRE - 17 OCTOBRE  
24 OCTOBRE - 30 OCTOBRE  
7 NOVEMBRE - 10 ET 11  
NOVEMBRE A LA FETE  
TOUJOURS A 18 HEURES,  
A LA FEDERATION  
41, RUE DES OLIVETTES

Rappelons qu'à chaque rendez-vous, il sera procédé à un TIRAGE de TALONS de VIGNETTES VENDUES pour faire bénéficier quelques acheteurs d'un cadeau. A SIGNALER DEJA LE DEPART SUR LES CHAPEAUX DE ROUES DE LA CELLULE DE LA HALVEQUE QUI A DEJA REGLE PRES DE 60 VIGNETTES.

ALORS, BON TRAVAIL ET AU 10 OCTOBRE.



## LA VILLE DE MONTOIR DOIT ÊTRE REPRÉSENTÉE AU PORT AUTONOME

UNE LETTRE DU MAIRE DE MONTOIR AUX MINISTRES  
DE LA MER ET DES TRANSPORTS

Comme nous l'avons souligné dans notre dernière édition, la décision du ministère de la Mer d'écarter la commune de Montoir de la représentation du Conseil d'administration du Port autonome suscite de multiples réactions pour le moins justifiées.

Nous portons, cette semaine, à votre connaissance la lettre que vient d'adresser Hubert Bouyer, maire de Montoir, à Guy Lengagne, ministre de la Mer et à Paul Quillès, ministre des Transports, ainsi qu'au Port autonome pour information.

Monsieur le Ministre,

Les élus de la commune de Montoir-de-Bretagne comme beaucoup d'autres d'ailleurs, ont pensé que la décentralisation allait dans un sens tout à fait conforme à leurs aspirations.

Cette volonté du gouvernement permettait à ceux qui ont pour mission de gérer une commune, de pouvoir mieux s'exprimer.

Pour cette raison, le décret permettant l'extension de la représentation des collectivités au siège du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, a incité le Conseil municipal de Montoir-de-Bretagne à inscrire à deux reprises la candidature du maire à ce nouveau conseil d'administration.

Notre surprise fût grande d'apprendre par la presse locale que cette demande n'avait

pas retenu votre attention.

En effet, la situation géographique de notre ville, l'extension de son port en eau profonde et son importante zone industrielle, laissent espérer une toute autre réponse.

Il vous appartient, Monsieur le ministre, de nous faire connaître concrètement les raisons qui vous ont dicté ce refus.

Il serait tout à fait regrettable que les appartenances politiques aient joué un rôle prépondérant dans cette décision.

Vous comprendrez que si un maire a le devoir d'être attentif à tous ses citoyens qui lui réclament un emploi, un logement, etc. vous reconnaîtrez également son droit à être écouté.

C'est aussi cela la décentralisation.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le maire, Hubert BOUYER.

# MARCHE POUR LA PAIX

28 OCTOBRE

## - MÉMENTO PRATIQUE -

● **APPEL** — L'appel à la marche peut être reproduit en tracts, être affiché. Il doit être proposé à la signature de chacun.

● **PROPAGANDE** — Des affiches et bandeaux de différentes sortes et formes sont à la disposition de tous ceux qui en désirent.

Il faut tapisser les murs de nos villes et villages de la date du 28 octobre.

● **SOUSCRIPTION** — Afin de garantir son indépendance financière, tout en couvrant les

frais considérables de l'organisation d'une telle manifestation, l'Appel des Cent a réalisé du matériel de support de la Souscription : badges, autocollants, casquettes, serre-têtes, porte-clefs. Ce matériel est disponible. Il faut utiliser pleinement les collectes publiques dans les entreprises, lycées, bureaux, etc.

● **CARTE-PARTICIPATION** — Pour répondre à une forte demande, l'Appel des Cent a édité une carte-participation qui marque le lien entre tous ceux qui veulent "faire quelque chose"

pour la paix et les Cent.

● **TRANSPORT** — Comme en 1982 et 1983, des cars partiront de différentes localités du département. Dès maintenant on peut s'inscrire pour le déplacement auprès des associations qui soutiennent la marche et qui disposent de billets.

Le prix sera de 140 F. aller-retour (et de 70 F. pour les participants sans ressources).

● **CORRESPONDANT DÉPARTEMENTAL** — Loïc Le Gac, 1, impasse de Tananarive 44800 Saint-Herblain. Tél. : 63.75.00 (répondre).

DIMANCHE 21 OCTOBRE

## COMMÉMORATION DES FUSILLADES DE CHATEAUBRIANT

- RASSEMBLEMENT A 14 HEURES AU CHATEAU
- A LA SABLIERE : ALLOCATION DE MESSIEURS :

Jean LAURAIN, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants

Jean-Claude GAYSSOT, Membre du Bureau Politique du P.C.F.

Jean-Martin CHAUFFIER, Membre du Comité d'honneur de la F.N.D.I.R.P.

- EVOCATION ARTISTIQUE :  
« CHATEAUBRIANT, LA RESISTANCE, LA LIBERATION »

avec le concours de Dominique MAS, Simone BARTEL, Guy SAINT-JEAN, Raoul DELFOSSE, et au piano Louis CORNEVIN

qui interpréteront chansons et poèmes de Louis ARAGON, Paul ELUARD, Jean FERRAT, etc.

Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

### ÉCOLE FÉDÉRALE

DU 29 OCTOBRE, 14 H. AU 4 NOVEMBRE,  
midi, en internat

**LES KORRIGANS**

- 8, avenue de la République  
**ST-NAZAIRE**  
Tél. 22.44.79
- LES RIPOUX**
- GREYSTOKE**  
la légende de **TARZAN**
- SOUVENIRS**  
**SOUVENIRS**  
(dolby-stéréo)
- LA FILLE**  
**EN ROUGE**
- LE MEILLEUR**

**UGC APOLLO**  
5 SALLES • 5 FILMS

**INDIANA JONES**  
ET LE TEMPLE MAUDIT

**LES RIPOUX**

**LE MOMENT DE VERITE**

**HOTEL NEW HAMPSHIRE**

**LA SMALA**  
(dernière semaine)

**UGC RACINE**

**PARIS, TEXAS**  
PALME D'OR - CANNES 1984

**LE SHERIF EST EN PRISON**

**Les films de la semaine**

● **GREYSTOKE, LA LEGENDE DE TARZAN.** — Film de Hugh Hudson, avec Christophe Lambert, Sir Ralph Richardson, Ian Holm, James Fox, Audi McDowell, Nigel Davenport, Cheryl Campbell, Paul Geoffrey, Nicholas Farrell, Richard Griffiths

● **HOTEL NEW HAMPSHIRE.** — Film de Tony Richardson, avec Jodie Foster, Beau Bridges, Rob Lowe, Nastassia Kinski, Wilford Brimley, Paul McCrane.

● **LE TARTUFFE.** — Film de Gérard Depardieu, avec Gérard Depardieu, François Périer, Elisabeth Depardieu.

● **IL BIDONE.** — Film réalisé de Federico Fellini. Avec : Broderick Crawford, Giulietta Massina, Richard Basehart, Franco Fabrizi.

● **BROADWAY DANNY ROSE.** — Film de Woody Allen, avec Woody

Allen, Mia Farrow et Nick Apollo.

● **LA FILLE EN ROUGE.** — Film de Gene Wilder. Avec Gene Wilder, Charles Grodin, Joseph Bologna, Judith Ivey.

● **SOUVENIRS SOUVENIRS.** — Film de Ariel Zeitoun. Avec : Christophe Malavoy, Pierre-Loup Rajot, Gabrielle Lazure, Annie Girardot, Marlène Jobert, Claude Brasseur, Philippe Noiret.

● **LE MOMENT DE VERITE.** — Film de John Avildsen, avec Ralph Macchio, Noriyuki « Pat » Morita, Elisabeth Shue, Martin Kove, Rande Heller, William Zabka.

● **LE VOL DU SPHINX.** — Film de Laurent Ferrier, avec Miou-Miou, Alain Souchon, François Perrot, Jean Benguigui, Robin Renucci.

● **TOP SECRET.** — Film de Jim Abrahams, David Zucker, Jerry Zucker. Avec : Omar Sharif, Val Kilmer, Lucy Gutteridge, Jeremy Kemp.

**A l'affiche à Nantes**

**APOLLO**

1 — 13 h 30 - 16 h - 19 h 30 - 22 h (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 30 : **INDIANA JONES.**

2 — 13 h 50 - 16 h 15 - 19 h 45 - 22 h 10 (film 25 mn plus tard) + s. 0 h 25 : **LES RIPOUX.**

3 — 13 h 40 - 16 h 15 - 19 h 40 (film 20 mn plus tard), 21 h 15 (film seul) + s. 0 h 40 : **LE MOMENT DE VERITE.**

4 — 14 h - 16 h 15 - 20 h - 22 h 15 (film 15 mn plus tard) + s. 0 h 30 : **HOTEL NEW HAMPSHIRE.**

5 — 14 h 15 - 16 h 20 - 20 h 15 - 22 h 20 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 20 : **LA SMALA** (dernière semaine).

**RACINE**

1 — 13 h 40 - 16 h 25 - 19 h 15 - 22 h 05 (film 15 mn plus tard) : **PARIS-TEXAS.**

2 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h (film 20 mn plus tard) + s. 24 h : **LE SHERIFF EST EN PRISON.**

**COLISEE** (14 h - 16 h - 20 h - 22 h)

1 — **BROADWAY DANNY ROSE** (VF).

2 — **TOP SECRET.**

3 — **LE VOL DU SPHINX.**

**GAUMONT**

1 — 13 h 50 - 16 h 30 - 19 h 30 - 22 h 10 : **SOUVENIRS, SOUVENIRS.**

2 — 13 h 35 - 16 h 30 - 19 h 15 - 22 h 10 : **GREYSTOKE, LA LEGENDE DE TARZAN.**

3 — 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **LES RIPOUX.**

4 — 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **POLICE ACADEMY.**

5 — 14 h - 16 h 30 - 19 h 40 - 22 h 10 : **A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT.**

6 — 13 h 55 - 16 h - 20 h - 22 h 10 + dim. 18 h : **LA GARCE.**

**KATORZA** (14 h - 16 h - 20 h - 22 h).

1 — **BROADWAY DANNY ROSE** (V.O.).

2 — **PARIS-TEXAS** (version anglaise).

3 — **SOUVENIRS, SOUVENIRS.**

4 — **LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE.**

5 — **LES NUITS DE LA PLEINE LUNE.**

6 — **LE MEILLEUR.**

**CINEMATOGRAFIE**

— Mercredi, samedi, 15 h : **FESTIVAL CHARLOT.**

— Tous les jours, 19 h 30 : **IL BIDONE.**

— Tous les jours, 21 h 15 + dim. 16 h - 21 h 15 : **TARTUFFE.**

**OLYMPIA** (14 h - 16 h - 20 h - 22 h) :

— **INDIANA JONES** (Dolby-Stéréo).

**Horaires « Les Korrigans »**

**Salle 1 :** j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 30 ; s. d., 14 h 10 - 16 h 30 - 20 h 10 - 22 h 30.

**Salle 2 :** j. v. l. m., 14 h 15, 19 h 45 - 22 h 30 ; s. d., 13 h 45 - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 30.

**Salle 3 :** j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 30 ; s. d., 14 h - 16 h 30 - 20 h - 22 h 30.

**Salle 4 :** j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15 ; s. d., 14 h 15 - 16 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15.

**Salle 5 :** j. v. l. m., 14 h 15 - 19 h 45 - 22 h 25 ; s. d., 13 h 55 - 16 h 25 - 19 h 55 - 22 h 25.



- place du commerce  
**48.29.95**
- SOUVENIRS**  
**SOUVENIRS**  
(dolby-stéréo)
- GREYSTOKE**  
la légende de **TARZAN**
- LES RIPOUX**
- POLICE**  
**ACADEMY**
- A LA POURSUITE**  
**DU DIAMANT VERT**
- LA GARCE**  
(int. — 13 ans)



**GREYSTOKE**  
— LA LEGENDE DE **TARZAN**  
— SEIGNEUR DES SINGES

Un film de HUGH HUDSON  
avec SIR RALPH RICHARDSON - IAN HOLM - JAMES FOX et CHRISTOPHE LAMBERT  
ANDIE MACDOWELL - Musique de JOHN SCOTT - Produit par HUGH HUDSON et STANLEY S. CANTER  
Scénario de P.-H. VAZAK et MICHAEL AUSTIN d'après l'histoire d'EDGAR RICE BURROUGHS "TARZAN OF THE APES"  
réalisé par HUGH HUDSON

Distributeur par WARNER COLUMBIA FILM



AMI CARTER, UNE REVELATION DU SPECTACLE 84 D'HOLIDAY ON ICE

**HOLIDAY ON ICE :**

Une pléiade de prestigieux artistes

C'est mardi dernier 2 octobre qu'avait lieu la première représentation du spectacle HOLIDAY ON ICE 1984. Un nombreux public fut conquis d'emblée par des numéros toujours nouveaux et éblouissants de charme, de féerie et de jeunesse. Répétons-le, HOLIDAY ON ICE c'est avant tout une tradition de qualité de mise en scène, un spectacle enlevé à un rythme époustouflant, soigné jusque dans les moindres détails. Et le programme 84 ne faillit pas à la renommée.

La nouvelle édition HOLIDAY ON ICE présente un kaléidoscope de mélodies inoubliables, de patineurs gracieux évoquant quelques moments éclatants du passé. Dans un décor somptueux, sur une mise en scène et une chorégraphie incomparables, un pléiade d'artistes de renommée internationale présente aux spectateurs, d'un tableau à l'autre, un parc d'attractions multicolore, la beauté poétique du célèbre ballet « Le Lac des Cygnes », l'élégance et le faste des années 20, la musique des orchestres de jazz des années 40.

Le spectacle débute sur une note joyeuse, un soupçon d'insouciance avec : « Fête Foraine ». Le corps de ballet forme sur la glace, un véritable carrousel. La piste de glace s'anime de toutes parts, un annonceur entouré de ses clowns apparaît sur scène. Puis, le décor se transforme, les patineurs pénètrent dans un royaume glacial, où mystère et

fantaisie s'entremêlent. C'est le « Conte Nordique » qui raconte l'histoire d'une charmante princesse habitant un pays au climat polaire, peuplé d'esquimaux, d'otaries et de pingouins. Quel suspens ! lorsque les spectateurs découvriront le rêve mystérieux de la belle princesse. Ce tableau créé spécialement à l'attention des enfants enchante également leurs parents et grands-parents.

Quittant le monde de l'imaginaire, les projecteurs illuminent une scène grandiose. L'un des ballets classiques les plus appréciés à travers le monde, a été spécialement adapté sur glace pour HOLIDAY ON ICE. Sur le chef-d'œuvre musical de Tchaïkovsky, le récit de l'histoire d'amour entre le Prince Siegfried et Odette, la Princesse des Cygnes, est transposée sur la glace avec brio. Lors de ce splendide ballet, les artistes se déploient sur la glace en mouvements symétriques et gracieux, réalisant un véritable exploit de patinage.

Après l'entracte, une scène romantique, « Paris, Ville Lumière » entame la seconde partie du spectacle. Dans la capitale aux mille et un cafés, des vagabonds parcourent encore les rues à l'heure où Paris s'endort enfin. Une vieille dame découvre un chapeau abîmé et un boa. Ces objets éveillent en elle de merveilleux souvenirs de jeunesse. Comme par magie ! un French-Cancan exubérant se déroule

devant ses yeux incrédules. Sur une musique rythmée, « Fastueuses Années 20 » invite les spectateurs à une garden-party élégante. Un groupe de danseuses de claquettes invite de jeunes hommes sur la piste de danse. Les patineuses font alors une démonstration de patinage de précision.

La scène finale « Dans le Ton » ajoute une note nostalgique au spectacle. Toute la troupe des patineurs effectue un voyage sentimental à la grande époque des orchestres de jazz durant les années 40. Sur une musique style Glenn Miller et Tommy Dorsey, les vedettes rejoignent le corps de ballet pour une féerie de danses, véritable apogée du merveilleux spectacle HOLIDAY ON ICE.

Le programme somptueux de cette année est rehaussé par la présence de champions de patin à glace venus de tous les coins du globe. Parmi la galaxie des stars présentées dans la nouvelle production HOLIDAY ON ICE, citons : LASZLO VAJDA, 10 fois champion de Hongrie, l'Anglaise TRACY SOLOMONS qui a remporté les championnats juniors de Grande-Bretagne et une médaille de bronze aux Championnats du Monde Juniors, l'Américain ATOY WILSON, médaille d'or de l'Association de Patinage Artistique Américaine. AMI CARTER, également américaine, a remporté une médaille d'argent et une médaille de bronze

Suite p. 4.

# Les syndicats d'Alstom et de Technip, présents au conseil municipal de St-Nazaire Seuls les élus communistes leur apportent leur soutien sans équivoque.

Salle comble, donc, au Conseil municipal de St-Nazaire du 28 septembre, où de nombreux travailleurs d'Alstom et de Technip sont venus accompagner les responsables syndicaux.

Le représentant de F.O. déclare qu'il n'est « pas question d'accepter les 450 licenciements de la navale » et que son syndicat est prêt à la grève.

La C.G.T. montre que la politique conduite dans la Navale « n'est pas bonne ». Elle propose de mettre en œuvre « une véritable filière maritime entre les chargeurs, les armateurs et les constructeurs ». Pour elle « il est nécessaire de poursuivre l'action pour refuser les licenciements, stopper l'emoragie des effectifs, pour que la Navale vive ».

Venant ensuite, la C.G.C. lance un appel « à la mise en commun des énergies ».

La C.F.D.T., quant à elle, demande que de « véritables mesures soient prises afin d'éviter l'accroissement du chômage à St-Nazaire ».

L'intersyndicale CGT-CFDT de Technip vient dire, ensuite, que « l'orientation économique du gouvernement doit être revue, elle doit correspondre aux engagements pris devant les citoyens en mai 1981 ».

Au nom du groupe socialiste, Jean Fabry et, plus tard, le député Claude Evin, justifient le plan de réduction des effectifs, se prononçant contre « tous licenciements secs qui ne soient compensés par des créations ou des mesures sociales ayant reçu l'accord des travailleurs ». A l'évidence cette position ne reçoit pas l'approbation des travailleurs présents dans le public et ils le font clairement entendre à plusieurs reprises.

Jean Perraudau apporte le soutien des élus communistes applaudis par le public. Lire la déclaration ci-jointe.

Le représentant de la droite,

Etienne Garnier, appelle à « l'union sacrée » que A. Hauyé dénonce comme une manœuvre alors que la droite répond « d'accord pour la réduction de la production et pour les licenciements ».

René Magré, conseiller communiste, intervient lui aussi dans le débat pour dire notamment : « J'ai vu les échanges de courrier entre le maire et le P.D.G. de l'Alstom, tandis que M. Garnier voudrait que le maire de St-Nazaire se transforme en commis voyageur du P.D.G., M. Desgeorges. Je ne trouve

pas ce jeu politique intéressant. Je pense même que M. Desgeorges ne manque pas de pudeur quand il se présente en sauveur de la ville après avoir liquidé 3 000 emplois ». Il poursuit ensuite pour montrer, à l'exemple d'un article paru dans la presse locale, que des gens commencent à s'interroger sur la politique menée en matière d'activités maritimes.

C'est dans un climat passionné, vif même que les syndicats ont alors demandé que le Conseil municipal se prononce clairement contre tout

licenciement. Le groupe P.S. proposa un texte qui s'inscrivait dans le processus d'affaiblissement de la Navale, affirmant « l'opposition résolue à toute suppression d'emploi qui ne serait pas compensée par des créations ou des mesures sociales ayant reçu l'accord des travailleurs ».

Le groupe communiste proposa alors le texte suivant :

« Les élus municipaux se prononcent contre tout licenciement, contre toute suppression d'emploi, contre toute réduction des capacités de production. »

Les deux textes furent mis aux voix. Le texte du P.S. recueillit celles des élus socialistes et de l'élu M.R.G. Le texte du groupe communiste reçut l'appui des dix communistes, de l'U.D.B., de deux élus de l'opposition.

Les travailleurs présents à la séance de ce Conseil ont pu se rendre compte que seuls les communistes ont répondu sans ambiguïté à leurs préoccupations et que seuls ils s'opposent à la politique de déclin industriel.

L. NAEJ.

## Déclaration de J. PERRAUDEAU, Conseil Municipal du 28 septembre 1984

Je veux tout d'abord renouveler le soutien du groupe communiste aux salariés d'Alstom-Atlantique et à ceux des autres entreprises, comme Technip, les AFO, etc., qui luttent pour la défense de l'emploi et la sauvegarde de leur outil de travail.

S'agissant de la Navale, je ne reviendrai que sur quelques questions que je crois fondamentales.

La vocation maritime et les activités navales de la France, qui étaient glorifiées il y a moins de deux ans, sont-elles aujourd'hui dépassées ? Si oui, il faut expliquer pourquoi.

Alors que dans le monde les commandes de navires sont en progrès, faudrait-il rendre nos chantiers navals de constructions et de réparations inopérants ? A cela s'ajoute la mécanique.

Alors que le commerce par voies maritimes est en progression, faudrait-il que les armateurs français commandent à l'étranger et fassent aussi appel aux pavillons de complaisance de manière encore plus marquée qu'aujourd'hui ?

Vaut-il mieux donner des milliards aux patrons de la Navale pour supprimer des emplois et mettre des gens au chômage (véritable drame humain, mais aussi gâchis économique, social et culturel) ?

Où vaut-il mieux utiliser ces fonds pour maintenir des emplois productifs qui, eux, créent de la valeur ajoutée.

A ces questions fondamentales, les travailleurs d'Alstom montrent quelles réponses il convient d'apporter, dans quelle direction se situe l'avenir.

S'agissant maintenant de Technip, il est paradoxal, au moment où l'on met en avant la nécessité du développement des sciences et des techniques on s'attaque à la matière grise.

Les conclusions de l'expert comptable, mandaté par les syndicats, montre d'ailleurs le bien-

fondé des propositions et de l'action des syndicats. La politique d'abandon, de mutilation, prônée par la direction, n'était donc pas la bonne, dont acte.

Les élus communistes et Jacqueline Fraisse Cazalis, députée, qui défend ce dossier comme il se doit, sont avec les travailleurs.

Je veux aussi dire combien je suis stupéfait à la lecture d'un certain nombre d'écrits. Par exemple, une idée nous est martelée avec insistance : « Il faut changer l'image de marque de St-Nazaire » !

J'arrive à me demander de quelle maladie honteuse ou contagieuse sommes-nous atteints ?

Ne s'agirait-il pas, à travers ce slogan, de contester l'action syndicale ? En fait, on demande aux travailleurs de subir et de se taire.

Je le dis solennement, si Saint-Nazaire n'avait pas eu ce passé de luttes pour conquérir des acquis sociaux, pour enrayer ou freiner des plans de licenciements ou de démantèlement la situation serait encore plus dramatique.

S'il est des gens qui ternissent l'image de marque de la ville, ce sont bien ceux qui élaborent des projets déraisonnables et qui licencient.

Quant aux luttes des travailleurs, elles sont facteur de progrès social.

Il y a, paraît-il, des gens qui sont déprimés ! Je crois que ce sont des gens comme M. Garnier qui ont enterré la Navale et qui sont bien incapables de trouver des solutions de rechange. Alors, ils voudraient donner le « bourdon » à ceux qui ne désespèrent pas de sortir la Navale de ce mauvais pas.

Il y a un autre thème qui revient avec un peu trop d'obsession pour être tout à fait innocent :

« Saint-Nazaire est victime de la mono-industrie et de la domination ouvrière ».

A partir de là, la conclusion qui est suscitée est claire : **affaiblissons la construction navale, supprimons des emplois.**

D'ailleurs, ces soi-disants experts économiques enterrent tout le monde, y compris la S.N.I.A.S., ce qui est un peu fort !

On peut lire dans une étude de juillet 84 : « la construction et la réparation navale, d'une part, et l'aéronautique d'autre part, vont traverser ou traversent déjà un période très difficile au niveau du plan de charge et dont on ne connaît pas la durée ».

Ce qui est certain, c'est que ces experts-là n'y connaissent pas grand-chose : l'A 320, connaît pas ; l'A 310-300, connaît pas ; l'A 300-300, connaît pas ; l'ATR 42, connaît pas.

Est-ce que ce sont des personnes incompétentes ou est-ce qu'elles le font exprès ? A vous de choisir.

Alors oui pour la recherche de nouvelles implantations industrielles. Mais que cela ne serve pas de prétexte pour supprimer ce qui existe.

Pour des motifs sans doute électoraux, M. Garnier découvre tout à coup les problèmes de la

formation et de l'emploi des jeunes ! Les communistes eux, préfèrent des propositions précises qui s'appuient sur des réalités bien concrètes : nous les renouvelons.

Il faut, dès aujourd'hui, former des jeunes pour les emplois qui vont s'offrir à la S.N.I.A.S.

Il faut également, dès aujourd'hui, former des jeunes en liaison avec les corps de métiers indispensables à la construction de la Centrale du Carnet.

Et je m'étonne encore de toutes les tergiversations au sujet de cette construction.

Voici donc rapidement abordé notre opinion sur quelques grands dossiers auxquels nous sommes confrontés.

Et, si je peux me permettre un conseil en direction des travailleurs, c'est qu'ils poursuivent leur action, dans l'union ; c'est l'unique façon d'avancer.

Les élus communistes de St-Nazaire et le groupe communiste à l'Assemblée nationale poursuivront leurs actions pour empêcher les plans industriels de démolition et poursuivront leurs propositions constructives industrielles et sociales car l'une ne sera pas sans l'autre.

## A E.D.F. CORDEMAIS : Après 11 jours de lutte... les travailleurs obtiennent satisfaction

Les travailleurs des services nettoyage et manutention combustible, avec le soutien financier des agents des autres services de la centrale, ont obtenu le jeudi 27 septembre, après 11 jours de grève totale, satisfaction à leurs revendications :

- le service nettoyage, menacé de disparaître et d'être remplacé par des entreprises privées reste. Trois postes qui existaient dans l'organigramme mais pas dans les faits vont permettre 3 embauches.
- les équipes manutention combustible vont être grossies

chacune de 2 postes supplémentaires soit dix au total ;

- nombreuses autres revendications touchant aux classifications, conditions de travail, à la formation professionnelle qui n'avaient pas été satisfaites derniers mois, le sont maintenant.

Voilà une preuve s'il en fallait, qui montre bien que l'action des intéressés eux-mêmes peut déboucher sur des solutions satisfaisantes pour les travailleurs, mais aussi pour le service public.

## NÉCROLOGIE

Nous avons la douleur d'apprendre le décès accidentel de la petite Patricia, fille de notre camarade Claude Charrier de la cellule de Vertou.

En cette pénible circonstance, la fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. présente ses plus sincères condoléances à notre camarade Claude Charrier, son épouse et toute sa famille, et les assure de son plus fraternel soutien.

## L'ÉCONOMIE AVEC LA CHAUDIÈRE A GAZ A CONDENSATION

Actuellement les chaudières individuelles à condensation fonctionnent sur le même principe : les produits de combustion sont refroidis au contact des parois d'un échangeur-condenseur traversé par l'eau de retour du circuit de chauffage.

Cet échangeur supplémentaire peut se présenter :

- soit comme une extension de l'échangeur principal,
- soit comme un échangeur supplémentaire distinct de l'échangeur principal.

Les chaudières à condensation sont :

- soit équipées d'un ventilateur sur le mélange air-gaz,
- soit d'un extracteur sur les produits de combustion.

Enfin, des systèmes de récupération et d'évacuation de l'eau de condensation sont prévus à l'intérieur même des chaudières.

Echangeur-condenseur, récupération des eaux de condensation, telles sont les caractéristiques techniques qui différencient les chaudières à condensation des chaudières traditionnelles.

**LA CHAUDIÈRE GAZ A CONDENSATION : UNE UTILISATION OPTIMALE DE L'ÉNERGIE**

Pour récupérer la chaleur contenue dans la vapeur d'eau, il

faut abaisser la température des produits de combustion en dessous de la température à laquelle la vapeur d'eau commence à se condenser.

Comment y parvenir ? Tout simplement en faisant circuler ces produits de combustion, avant qu'ils ne sortent de la chaudière, autour d'un échangeur-condenseur alimenté par l'eau de retour du circuit de chauffage : chaque fois que l'eau de retour des radiateurs sera à une température inférieure à la température dite de rosée, il y aura condensation sur cet échangeur et transfert de la chaleur ainsi récupérée à l'eau qu'il contient.

Cette eau sera donc réchauffée avant de circuler dans le corps de chauffe lui-même, échangeur principal, à proximité directe du brûleur. En conséquence fonctionnera moins longtemps : il y aura économie de gaz.

**JUSQU'À 30 % D'ÉCONOMIE...**

C'est ce qui explique les excellents bilans énergétiques à mettre au palmarès des chaudières à condensation.

On estime que sur une saison de chauffe, l'économie d'énergie peut aller jusqu'à 30 % par rap-

port à une chaudière ancienne ayant plus de dix ans d'âge.

**LES GRANDS PRINCIPES DE LA CONDENSATION**

● LA CONDENSATION DE LA VAPEUR D'EAU : UNE SOURCE DE CHALEUR

Pour faire passer de l'eau à l'état de vapeur d'eau, tout le monde sait qu'il faut de la chaleur.

Quand de la vapeur vient en contact avec une paroi froide, elle se redécompose en eau et en chaleur. La paroi est réchauffée. La vapeur d'eau comme source de chaleur, y auriez-vous pensé ?

● LA COMBUSTION DU GAZ : UNE SOURCE DE VAPEUR D'EAU

Le gaz naturel, c'est du méthane. Sa combustion libère de la vapeur d'eau. Dans une chaudière à gaz classique, cette vapeur d'eau, contenue dans les produits de combustion, s'échappe par la cheminée parfois appelée conduit de fumée.

Le gaz naturel est une source d'énergie abondante dont les réserves prouvées croissent constamment. De mieux en mieux Suite p. 4.

LOIRE ATLANTIQUE les nouvelles

# CHAUFFAGE

## ELECTRICITÉ : LA POMPE A CHALEUR

Vous habitez une maison individuelle équipée d'un chauffage central au fuel ou au propane.

En moins de cinq ans, vous avez vu vos factures de chauffage quadrupler du fait de l'augmentation du prix des produits pétroliers. Une solution existe, elle a été mise au point pendant plusieurs années. C'est la « pompe à chaleur en relève de chaudière existante dans l'habitat individuel », appelée plus simplement « Perche ».

Votre installation de chauffage central actuel demeure ; on y ajoute simplement une pompe à chaleur. Cet appareil récupère des calories, c'est-à-dire de la chaleur, dans l'air extérieur et les utilise pour chauffer l'eau de votre circuit de chauffage central. D'où l'ap-

pellation pompe à chaleur.

Les calories récupérées sont absolument gratuites. La pompe à chaleur consomme de l'énergie uniquement pour les transporter, ce qui est très économique. Ainsi, on a calculé que chaque fois que la pompe à chaleur consomme une unité d'énergie, elle en fournit au moins 2,5 au circuit de chauffage.

**A CHAQUE FROID SON CHAUFFAGE...**

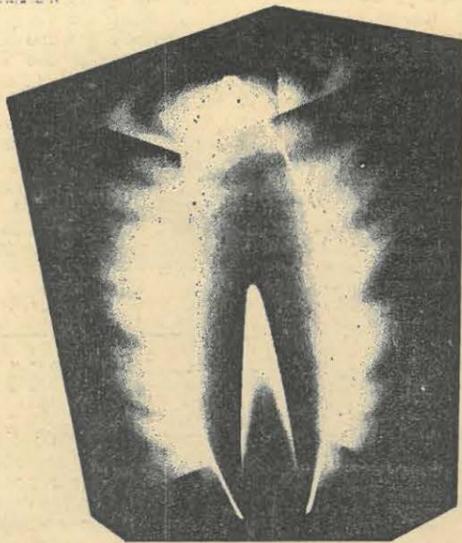
Trois façons de se chauffer, en fonction de la température extérieure, sont mises en œuvre.

En mi-saison, lorsque la température est encore douce, de 15°C à 5°C extérieurs, seule, la pompe à chaleur fonctionne.

Suite p. 4.



**JUSQU'A 30 %  
D'ECONOMIE  
D'ENERGIE**



**CHAUDIÈRES GAZ  
A CONDENSATION**

Demandez vite la brochure gratuite  
chaudière gaz à condensation en nous écrivant à :  
GDF - 16 allée des Tanneurs 24 X 44040 NANTES  
ou appelez-nous pour plus de renseignements au 47.23.44 - 47.23.49

**L'ÉCONOMIE AVEC**

**LA CHAUDIÈRE A GAZ A CONDENSATION**

Suite de la p. 3  
maîtrisée, c'est une énergie  
d'avenir.

La technique de la condensation fait désormais de la chaudière à gaz un des systèmes de chauffage les plus performants et les plus économes en énergie. Elle a fait ses preuves depuis plusieurs années déjà dans le chauffage des immeubles.

**QUELQUES CONSEILS  
POUR UNE BONNE  
INSTALLATION**

● LA REGULATION

Un thermostat de haute précision, dont l'installation est identique à celle d'un thermostat traditionnel, permettra de tirer le meilleur parti des performances exceptionnelles de ce type de chaudière.

Certains constructeurs ont proposé des systèmes de régulation intégrés à l'appareil et très performants.

La température de l'eau de retour des radiateurs devant être la plus basse possible tout en répondant aux besoins de confort, on évitera tout ce qui peut maintenir l'eau dans la chaudière à une température trop élevée : vanne 3 voies ou bi-passe, notamment.

● LES PRODUITS DE  
COMBUSTION

Il reste toujours dans les pro-

duits de combustion un peu de vapeur d'eau qui se condense dans le conduit de fumée. Le conduit doit donc être étanche. Votre installateur vous conseillera utilement à cet effet.

Les fabricants de chaudières proposent une large gamme de chaudières à condensation dont l'évacuation des produits de combustion se fait soit par ventouse (à travers un mur extérieur) soit par cheminée (conduit de fumée).

L'installateur devra vérifier que le conduit est à tirage naturel et ne dessert que votre chaudière gaz à condensation.

● L'ÉVACUATION DE L'EAU  
DE CONDENSATION

L'eau de condensation produite à l'intérieur de la chaudière sera tout simplement dirigée vers le circuit des eaux usées de la maison, par une évacuation conçue à cet effet en polychlorure de vinyle (PVC).

Une prime est offerte pour l'installation d'une chaudière à gaz à condensation dans les logements neufs. Elle est directement versée par G.D.F. au client (utilisant un matériel agréé) et se monte à 2 000 F si l'engagement est conclu avant le 31-12-1984, et la mise en service au plus tard le 31-1-1985.

**ÉLECTRICITÉ : LA POMPE A CHALEUR**

Suite de la p. 3  
Lorsqu'il fait plus froid, la pompe à chaleur doit recevoir une aide progressive de la chaudière qui seulement à ce moment, est mise en marche.

Par grand froid, seule la chaudière fonctionne.

Perche permet donc de ne consommer le fuel qu'aux périodes les plus froides qui représentent en France un nombre de jours restreint. Le reste du temps, c'est la pompe à chaleur, petite consommatrice, qui prend la relève.

Bien entendu, le passage de l'un à l'autre appareil se fait automatiquement, par l'intermédiaire d'un thermostat, qui commande le déclenchement de la pompe à chaleur ou de la chaudière en fonction de la température extérieure.

Autre avantage, vous bénéficiez en permanence de deux sources d'énergies parfaitement indépendantes. Si l'une d'elles vient à manquer, panne, pénurie de fuel... l'autre est immédiatement utilisable. Cette bi-énergie vous donne la sécurité d'un chauffage sans interruptions et concourt à votre autonomie énergétique.

**QU'EST-CE QU'UNE POMPE  
A CHALEUR ?**

Vous avez déjà une pompe à chaleur chez vous : votre réfrigérateur. En effet, comment fonctionne-t-il ? Il ne produit pas de froid, mais enlève les calories contenues dans le réfrigérateur et dans les aliments, pour les rejeter à l'extérieur. Placez votre main à l'arrière de votre réfrigérateur : vous ressentirez une sensation de chaleur.

De façon plus précise, voici comment fonctionne une pompe à chaleur Perche.

Elle se compose d'un compresseur, d'un évaporateur, d'un condensateur et d'un circuit frigorifique, généralement à base de fréon. L'évaporateur se trouve du côté de l'air extérieur. Le condensateur se trouve du côté du circuit de chauffage.

Précisons que depuis un an, plus de mille pompes à chaleur sont en fonction en Loire-Atlantique.

(Renseignements complémentaires auprès d'EDF, 16, Allée des Tanneurs 24X - 44040 NANTES - Tél. : 47.27.00).

LOIRE ATLANTIQUE les nouvelles

**CHAUFFAGE**

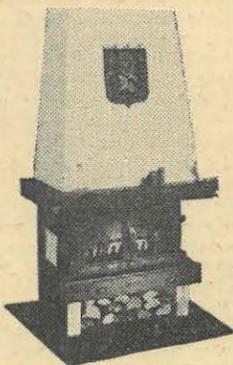
**LE RETOUR AU BOIS...**

Il est redevenu à la mode, avec le développement des cheminées... et le coût des autres combustibles. Il demeure un chauffage d'ambiance et d'appoint. Cependant, plusieurs firmes, Deville entre autres, ont fait un réel effort pour le rendre plus autonome, en créant des appareils à bois « longues bûches » et en proposant aujourd'hui toute une gamme de cheminées à grande et petite hottes ou simplement différents corps de cheminée adaptable à toute cheminée déjà existante, ce que l'on appelle le « FOYER-INSERT ». En fonte, ces appareils ont d'abord un rendement

exceptionnel : plus de 70 % alors qu'il s'échelonne entre 10 et 20 % pour une cheminée ordinaire.

C'est donc un chauffage économique : trois bûches pour toute une nuit : quatorze heures de feu continu sans recharge et sans surveillance ! Portes fermées, l'allure du feu réglée par thermostat, ces cheminées chauffent bien sagement et en toute sécurité, une habitation complète (jusqu'à 10 000 cal. à l'heure 11,6 kwh).

Précisons que ces appareils peuvent tout aussi bien fonctionner au charbon.



- UNE CHEMINÉE QUI CHAUFFE EN CONTINU AU BOIS OU AU CHARBON
- UN « FOYER-INSERT » POUR TOUTES CHEMINÉES



**FABRICATION FRANÇAISE**

LE COUT DE CET APPAREIL DEVILLE ET DE SON INSTALLATION PEUT ÊTRE DÉDUIT DE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔTS

RENSEIGNEZ-VOUS CHEZ

**A. JEHAN**

46, rue René Guillouzo — SAINT-NAZAIRE

TROIS GÉNÉRATIONS DE SPÉCIALISTES  
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1920

TEL. 22.42.15

LA MAISON DU  
CHAUFFAGE

**YVER**

Spécialiste



Accumulateur

**CONVECTEUR**

DEVIS GRATUIT

CHAUFFAGE

TOUTES ENERGIES

GAZ - ELECTRICITE

CHARBON - MAZOUT

**YVER**

1 bis, av. de la République  
TEL. 22.50.20  
SAINT-NAZAIRE

C'est aussi le spécialiste  
de l'électro-ménager  
et de la cuisine

**HOLIDAY ON ICE**

Suite de la p. 2.

lors de championnats nationaux. Et bien d'autres vedettes ajoutent leurs talents de comédiens.

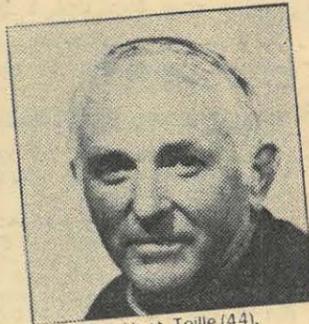
Hâtez-vous d'aller découvrir cet inoubliable spectacle qui se produit jusqu'au dimanche 14 octobre à la Beaujoire.

Séances les mardis à 20 h 30, les mercredis à 15 h et 20 h 30, le jeudi 11 octobre à 20 h 30, les vendredis à 20 h 30, les samedis à 17 h 30 et 21 h, les dimanches à 14 h et 17 h 30.

Location au Parc de la Beaujoire et chez Decré-Nouvelles Galeries et dans les bureaux de location en extérieur.

Prix des places : de 60 F à 110 F. Les enfants jusqu'à 15 ans payent demi-tarif, sauf les samedis

**"COMME DES  
MILLIERS DE FRANÇAIS  
COUPEZ EN DEUX  
VOTRE FACTURE  
DE CHAUFFAGE."**

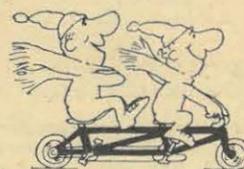


M. Huet, Teille (44).

C'est un conseil d'Electricité de France

Dans le pays Nantais, à Teille, une maison presque centenaire avec une exploitation agricole : 111 hectares, surtout en pâturages. La maison de M. Huet a été équipée en 1982 d'une pompe à chaleur par M. Guihard, installateur adhérent au réseau Qualipac.

"A parler très franchement, dit-il aujourd'hui, je n'espérais pas obtenir des résultats aussi spectaculaires. Voyez plutôt : avant Perche, je dépen-



sais 4 500 litres de fioul chaque année ; aujourd'hui même pas 100 (80 l'hiver dernier!) et, en comptant mon supplément d'abonnement et ma consommation d'électricité, j'arrive à une économie de 5 754 F par rapport aux 11 916 F de ma dépense antérieure :

48,29 % d'économie !  
Je ne vais tout de même pas chicaner EDF à propos des 1,71 % qui manquent... pour atteindre les 50 % !"

**POMPE A CHALEUR PERCHE : POUR LES MAISONS INDIVIDUELLES  
ET LES IMMEUBLES CHAUFFES AU FIOUL.**